

Département de la Haute Savoie

Commune de Les Houches

Plan Local d'Urbanisme

LES HOUCHES

MONTBLANC

VALLE D'ARON

DPMEC n°3

Maîtrise d'ouvrage

VALLE D'ARON MONTBLANC

Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

38 place de l'Église

74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

Plan de ZONAGE

Secteur Montvauthier - Le Lac - Vaudagne - Les Chavants - Le Vernay

Date : 1/2020

Echelle : 1/3000

Approuvé par délibération du conseil communautaire du 30 juin 2026

Approuvé le 19 décembre 2017, Mise à jour le 04 avril 2018 (Modification P.P.R.), Mise en compatibilité n°1 le 09 janvier 2020 (Gras), Mise en compatibilité n°2 le 16 janvier 2020 (Bourgeat), Mise à jour le 12 février 2020 (GIS), Mise à jour le 03 juin 2020 (Statut Cristal), Mise à jour le 02 octobre 2020 (classement sonore), Mise à jour le 22 juin 2023 (Kendaneu), Modification n°1 approuvée le 04 avril 2024 DPMEC n°3 le 30 juin 2024 (ISD Bocher)

Légende

Zone urbaine

Ua : Secteurs centraux vocation mixte d'habitat, de services, de commerces et d'équipements

Ub : Secteur d'urbanisation dans les centralités, à densifier

Uc : Secteur d'habitat

Um : Secteur d'urbanisation des hameaux

Ut : Secteur mixte associant les usages d'habitat et de tourisme

Ux : Zone dédiée aux activités économiques

Ueq : Secteur d'équipements et de services

Zone urbaine soumise au règlement national de l'urbanisme

"c" secteur d'assainissement autonome

Zone à urbaniser

1AU (x): Zone à urbaniser - court terme

2AU: Zone à urbaniser - long terme

Zone agricole

A: Zone agricole

As: Zone agricole stricte

Zone naturelle

N: Zone naturelle

Nh: Secteur d'urbanisation limitée

Ni: Zone naturelle de loisirs

Nie: Zone de loisirs en secteur sensible

Npe: Zone naturelle à enjeux paysager et environnementaux

Nt: Zone naturelle à vocation d'activités touristique et de loisirs

Nx: Aire de stockage de matière inerte

Nx1: Aire de stockage de matière inerte (ISD Bocher)

Prescriptions réglementaires

Emplacement réservé

Périmètre de prélocalisation

Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation

Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation accompagnées de prescriptions sociales

Périmètre de mixité sociale au titre du L151-15 du CU

Espace bois classé

Corridor écologique

Zones humides

Bâtiment agricole

Ferme ancienne traditionnelle

Construction ne pouvant changer de destination

Chalet d'alpage

Construction atypique

Informations

Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (secteur affecté par le bruit)

Secteurs d'information sur les sols

Périmètre de droit de préemption urbain

Zone à risque d'exposition au plomb

Fiche de zonage

Ligne de séparation entre ER 9 et 11

Voie ferrée

Voie express

Itinéraire d'activités hivernales

Remontées mécaniques

Tunnel autoroutier

Cimetière

Cadastre

Limite communale

Parcelles

Bâti dur

Bâti léger

Cours d'eau

Bilan des surfaces du zonage

Zone du PLU	Surface (ha)
Ua	28,81
Ub	61,81
Uc	76,56
Um	3,02
Ut	38,42
Ueq	0,9
Ux	25,58
Uy	5,71
Uz	1,18
1AU	5,49
2AU	0,46
A	1,03
As	1,43
N	151,64
Nh	88,09
Ni	2574,7
Nie	4,96
Npe	14,82
Nt	21,9
Nx	1517,17
Nx1	9,6
Nx2	46,58
Nx3	1,1296

0 100 200 300 400 500 m

N

↑

Édition du 08/06/2025

Référence plan : PLU_Nord